



"Festiv'Assos" le 5 septembre 2015
Rentrée des Associations avec la rentrée des classes
(voir pages 8 et 9)

La Vie dans la Commune p. 2-5

- De nouveaux horaires d'ouverture au public pour le Centre Technique Municipal et l'Hôtel de Ville
- Sécheresse de l'été 2015
- Modifications pour la communication
- Bienvenue aux nouveaux Fertésisiens
- Les haies arbustives
- Entretien des trottoirs par les riverains
- Elagage aux abords des réseaux HTA/BTA
- Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 30 juin 2015
- Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 4 septembre 2015

La Ferté Saint-Aubin à la loupe... p. 6-7

Jeunesse et animation sociale p. 8

- Vacances créatives à la MASS
- Semaine bleue « créative et citoyenne » !
- Rentrée scolaire 2015/2016

Sports p. 9

- L'éveil sportif multi-activités
- Les Estivales du Cosson

Associations p. 10

- Randonnée cycliste de la Saint-Martin
- Brocéliande « La Fée Blanche »

Agenda et état civil p. 11-12

"L'Élan Fertésisien", le bimestriel des habitants de La Ferté Saint-Aubin, n° 15 septembre 2015, édité en 3600 exemplaires par la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, Place du Général de Gaulle, B.P. 49, 45240 La Ferté Saint-Aubin - Tél. 02 38 64 83 81 Site : www.lafertesaintaubin.com - Courriel : mairie@lafertesaintaubin.com
Directeur de la publication: Constance de Péligny



Crédit photos: Mairie, AMI, Associations
Conception: www.enola-creation.fr
Impression: Concordances
Dépôt légal: septembre 2015

ÉDITO

Une rentrée placée sous le signe de la nouveauté !



Voilà maintenant presque un mois que nous sommes rentrés de nos congés d'été. Une rentrée placée sous le signe de la nouveauté avec cette nouvelle formule de l'Élan.

Plus riche, il paraîtra moins souvent. En parallèle, nous développons une nouvelle publication, Viva'Cité, qui remplace Quelques idées pour... Viva'Cité sera disponible dans 22 points de collecte. Le lien social ne se crée pas via des publications institutionnelles, mais par le partage d'émotions et moments conviviaux. Vous trouverez dans Viva'Cité tous les moments forts du mois.

Dans les nouveautés de cette rentrée, nous pouvons également souligner l'ouverture du Centre Bernard Vaussion, restaurant scolaire et centre périscolaire pour les écoles Mireille Prieur et du Centre. Ce nouveau centre sera inauguré après les vacances de la Toussaint.

Les enfants et leurs parents ont d'ailleurs pu profiter de nouveaux horaires d'école mieux adaptés et flexibles.

Enfin, dernière nouveauté de la rentrée, nous changeons de contrat pour la gestion de l'eau et de l'assainissement au 30 septembre. Véolia est à nouveau lauréat de la procédure de délégation de service public. Ce nouveau contrat permettra de mieux répondre à vos besoins, sans impact sur votre facture. Un prochain numéro de l'Élan sera spécifiquement consacré à cette question.

Il nous paraissait donc judicieux de profiter de ce moment pour revenir sur quelques uns de nos projets et réalisations de ces neuf derniers mois.

Bonne lecture et bonne rentrée !

Constance de PÉLIGNY
Maire de La Ferté Saint-Aubin

EN BREF

PERMANENCE DES ADJOINTS LE SAMEDI MATIN, EN MAIRIE, SUR RENDEZ-VOUS

- **3 octobre** : Frédérique de LIGNIÈRES (Personnes âgées), Jean-Noël MOINE (Vie associative et sportive)
- **10 octobre** : Stéphanie AUGENDRE MENARD (Affaires sociales et santé), Vincent CALVO (Relations humaines et communication)
- **17 octobre** : Stéphanie HARS (Enfance, jeunesse et vie scolaire), Christophe BONNET (Urbanisme)
- **24 octobre** : Nicole BOILEAU (Culture et manifestations locales), Dominique THÉNAULT (Travaux)
- **31 octobre** : Stéphanie AUGENDRE MENARD (Affaires sociales et santé), Stéphane CHOUIN (Finances, commerces et activité économique)
- **7 novembre** : Véronique DALLEAU (Développement durable, mobilité et transports), Jean-Noël MOINE (Vie associative et sportive)

PERMANENCE DU MAIRE, AU FOYER RICHEL, SANS RENDEZ-VOUS

- **Mercredi 14 octobre** : 14 h 30 – 17 h

NOUVELLES ACTIVITÉS

Installation d'un nouveau médecin

Le Docteur Anne-Claire BELLO, médecin généraliste, installé depuis fin mai à La Ferté St-Aubin, a rejoint le cabinet des Docteurs BOUZY et MEMASSE-LASNIER, 6, rue de la Halle [Tél. 02.38.64.88.55].

La Carriole

M. Alain MAROLLEAU, Fertésien, installé 1, rue des Prés Verts, a démarré en septembre dernier sa société de transport routier de personnes à mobilité réduite, mais aussi de tout autre type de transport, de toutes distances : navettes privées aéroports, gares, pour les professionnels et les particuliers.



Équipé d'un véhicule 9 places, lui permettant d'accueillir jusqu'à 4 personnes en fauteuil, n'hésitez pas à faire appel à ses services en composant le 02.38.49.09.40 ou le 06.38.72.95.98.

Pour en savoir plus : www.transportlacarriole.fr ; courriels : transport45.lacarriole@gmail.com ; contact.lacarriole45@orange.fr

Ah la belle assise !

Vous propose la réfection en garniture traditionnelle (crin), de vos chaises et fauteuils (petites chaises à pelote, bridges, voltaires, capitons, crapauds...) selon vos envies ! Formée au Greta de l'école Boule, puis à l'INFA à Paris (CAP juin 2013), Agnès DIAMANTOGLU, artisan-tapissier, a découvert un bel éventail de la diversité de la Tapisserie et des Styles. Installée 330, route des Trays, n'hésitez pas à prendre contact pour un rendez-vous et un devis sans engagement : 06.47.77.22.31 / 02.38.41.05.94.



De nouveaux horaires d'ouverture au public pour l'Hôtel de Ville et le Centre Technique Municipal

Depuis le 1^{er} juillet 2015, vous pouvez vous rendre au **CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL** (12 allée de La Chavannerie), et rencontrer les Services Techniques et l'Urbanisme, aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, fermeture le mardi après-midi.

A compter du 1^{er} octobre, l'HÔTEL DE VILLE sera ouvert :

- Les lundis, mercredis et vendredis, de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 15,
- Les mardis, jeudis et samedis, de 9 h à 11 h 45.



Sécheresse de l'été 2015 - Déclaration en Mairie

Les personnes ayant constaté des dégâts sur leur habitation, occasionnés par des mouvements de terrain suite à la sécheresse de cet été, sont invitées à se faire connaître en Mairie.

Un courrier, accompagné de photos (de préférence), devra nous être adressé indiquant la nature des dégâts constatés.

N'oubliez pas également de prévenir votre compagnie d'assurances.

Au regard des éléments qui nous seront communiqués, un dossier sera déposé en Préfecture afin de solliciter la **reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle** pour notre Commune.

Modifications pour la communication institutionnelle

Comme il vous a déjà été annoncé, le journal municipal « L'Élan Fertésien » voit sa périodicité changer, soit 5 éditions par an et pourra comprendre 8 ou 12 pages.

Il sera distribué dans vos boîtes aux lettres : fin septembre-début octobre ; début novembre, début janvier, début avril et fin juin-début juillet.

Le feuillet aujourd'hui dénommé « Quelques Idées pour... » reste mensuel mais ne sera plus diffusé directement chez vous et changera de forme et de nom. Il s'intitulera désormais « Viva'cité ». Il sera **disponible en libre accès, dans 22 points de diffusion**, commerces et services d'accueil du public, dans le délai d'une semaine avant le début du mois considéré.

Ces 22 points pour les commerces sont : les trois boulangeries, les bureaux de tabac-presse Totem et Pomme de Pin, le bar Le Massena, Les Briconautes, Le

géant de la Fête (Sud), Simply-market, Carrefour-Market et les pharmacies Vasseur et Lembo ; pour les Services : La Courtille, MASS, Bibliothèque, Hôtel de Ville, Centre Technique Municipal, Maison de la Musique, Gymnase Paul Guérin, Espace Madeleine Sologne, Complexe Aquatique du Cosson et Office de Tourisme.

Cette modification dans la diffusion de « Viva'cité », feuillet mensuel A4 plié en 2, interviendra dès le mois d'octobre pour les manifestations du mois de novembre à venir.

Le Service Communication demeure à votre disposition pour toute question ou précision utile (Tél. 02.38.64.83.81), sachant que « L'Élan Fertésien » et le feuillet mensuel sont téléchargeables sur le site internet de la Ville, sous l'onglet « Communication » pour l'un et l'onglet « Agenda » pour l'autre.

Bienvenue aux nouveaux Fertésiens

Vous êtes nouvellement installés à La Ferté St-Aubin et vous êtes en quête d'informations pratiques ! Pour vous les fournir et ainsi vous aider dans votre vie quotidienne, la Municipalité a préparé à votre intention un certain nombre de documents utiles.

Pour pouvoir bénéficier de cette source d'informations, il vous suffit de vous

faire connaître auprès du Service Communication, en Mairie, au 02.38.64.83.81 ou : mairie@lafertesaintaubin.com ou par le biais du site internet : www.lafertesaintaubin.com à la rubrique « nous contacter », qui se fera un plaisir de vous recevoir avant votre prochaine rencontre avec les élus.

LES HAIES ARBUSTIVES

Comme la plupart d'entre vous, le Service des Jardins entretient des arbustes en haies libres, isolées ou taillées au carré.

Depuis plusieurs années, les jardiniers taillent les arbustes en port libre pour profiter pleinement de leur forme et floraison. C'est-à-dire qu'ils interviennent, en règle générale, tous les 2 à 3 ans en supprimant un tiers des vieilles ramures à la base du pied pour l'aérer et le « rajeunir ».

Dans notre Commune, nous avons encore de nombreuses haies de charmilles ou de résineux taillées au carré. Non seulement c'est chronophage, mais surtout cela n'a aucun intérêt pour la biodiversité qui n'y trouve ni gîte, ni couvert et génère beaucoup de déchets verts.

C'est pourquoi, depuis l'année dernière, une politique de remplacement est mise en place. Ainsi quand cela est possible, les haies taillées sont remplacées par des haies libres. **Ce sont des haies avec des végétaux diversifiés que l'on conduit de façon à garder un port « naturel ».**



Cette année, c'est sur le quartier de Frémillon que cet effort va se concentrer par le remplace-

ment de toutes les haies de charmilles, mais aussi à Champ Fleuri et près de la MASS. Des haies arbustives seront également plantées en lieu et place d'espace enherbé au niveau de la rue du Progrès, comme il a été fait sur la route de Vannes.



L'année dernière, ce sont près de 1600 arbustes qui ont été plantés. Cette année, un peu plus de 1100. Cet investissement se poursuivra dans le futur, dans des proportions moindres.

Cas particulier des haies de conifères

Ces haies cumulent un grand nombre d'inconvénients. Elles nécessitent souvent 2 tailles par an, génèrent de gros volumes de déchets, très difficilement compostables et donc coûteux pour la communauté. Elles sont de véritables murs de béton vert où la faune ne peut pas évoluer. Nous vous encourageons à les remplacer par des haies vives qui joueront le même rôle sans tous ces inconvénients.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS par les riverains

Nous vous rappelons que le désherbage des trottoirs est de la responsabilité des riverains (voir n° de L'élan Fertésien du mois de février 2015). Comme il y était indiqué, nous vous encourageons à fleurir votre trottoir avec des plantes adaptées à la sécheresse. L'automne est la période la mieux indiquée

pour effectuer cette opération. Vous devez décompacter le sol, y incorporer un peu de terreau et planter ou semer. L'arrosage ne devient nécessaire que si les conditions météo restent sèches.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le Service des Jardins (M. Desaire: 02.38.64.83.83).

Elagage aux abords des réseaux HTA/BTA

ERDF peut être amenée à confier à des entreprises spécialisées des travaux d'élagage aux abords des réseaux HTA ou BTA, présents sur le territoire communal, sur différentes propriétés. L'élagage constitue un véritable enjeu pour la qualité de l'acheminement électrique, tout en garantissant la sécurité des biens et des personnes à proximité des lignes.

Le Code de l'Énergie reconnaît à ERDF le droit de « couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages ».

Les responsabilités

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant.

Si les arbres plantés sur la propriété répondent aux trois conditions suivantes :

- La plantation de l'arbre est postérieure à la ligne électrique
- Les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation
- L'arbre est planté en propriété privée et déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable

avec ERDF par l'envoi d'une DT-DICT sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

L'élagage est à la charge d'ERDF

Dans les autres cas, ERDF assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'ERDF. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

Les distances à la construction des lignes électriques répondent aux normes NFC 11-201. ERDF demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.erdfdistribution.fr

EN BREF

Agenda 21

La Ferté Saint-Aubin



« WEEK-END DE LA MOBILITÉ »

Les 12 et 13 septembre derniers, la Commune a organisé son « week-end de la mobilité ».

Ce fut l'occasion de rassembler des voitures d'hier et d'aujourd'hui, de découvrir l'exposition proposée par l'Ademe sur la mobilité durable. L'association 1-Terre-Actions a pu réaliser une dizaine de réparations et récupérer des vélos.

Puis, deux balades à vélo ont réuni une cinquantaine de personnes qui ont découvert l'histoire de nos quartiers et l'existence de liaisons douces entre les différents lotissements.

Malgré un temps pluvieux, cette manifestation a été très appréciée par l'ensemble des participants. Un grand merci aux bénévoles, au Cyclo-club Fertésien, à l'ACSPF, à ERDF et à l'association 1-Terre-Action.



Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 30 juin 2015

Installation d'une Conseillère municipale et modification de la composition de plusieurs commissions municipales

Mme Maryvonne PRUDHOMME, suivante de la liste de majorité « Avec vous, un nouvel élan », a pris place au sein du Conseil Municipal, remplaçant M. René MARMISSOLLE, démissionnaire.



La composition des Commissions municipales a ainsi été revue. Mme Frédérique de LIGNIÈRES devient Conseillère municipale déléguée aux personnes âgées.

Modification des tarifs du camping municipal du Cosson

Adoptée par délibération en date du 13 avril 2015, la grille tarifaire est amendée à l'una-

nimité par l'ajout des réductions suivantes pour les longs séjours (à partir d'une semaine de location : emplacement nu, yourte et bungalow toilé), valant incitation à prolonger son séjour :

- réduction de 5 % pour les séjours compris entre une et deux semaines
- réduction de 10 % pour les séjours compris entre trois et cinq semaines
- réduction de 15 % pour les séjours d'une durée supérieure à 5 semaines

Les campeurs ont pu profiter de ces réductions dès le 1^{er} juillet 2015.



Motion sur la préservation de l'identité communale et la proximité, pour maintenir l'activité économique et les services publics locaux

Le Conseil Municipal, par 23 voix pour, 1 contre et 5 abstentions, a adopté la motion proposée par l'Association des Maires du Loiret, comme l'a fait de son côté le Conseil communautaire le 29 juin dernier.

Il s'agit non seulement de protester contre la baisse disproportionnée et injuste des

dotations de l'État aux collectivités locales, mais également de manifester son opposition à un certain nombre de propositions contenues dans le projet de loi NOTRe, telle que l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel direct ou l'imposition d'un seuil minimum de 20 000 habitants pour les intercommunalités à fiscalité propre.

Rapports d'activités 2014 du délégataire et rapports sur le prix et la qualité de service pour le service public d'assainissement et pour le service public de l'eau

L'Assemblée a pris acte de la présentation des rapports d'activités 2014 pour le service public de l'assainissement et pour le service public de l'eau : rapports du délégataire et Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS).

Ces rapports sont consultables à la Direction des Services Techniques et de l'Urbanisme.

Modification du règlement intérieur de la Bibliothèque

L'assemblée unanime a modifié le règlement intérieur de la Bibliothèque, actualisant la dernière version adoptée en 2009. Les missions des bibliothèques ont évolué au cours des dernières années, notamment en ce qui concerne l'essor du numérique et la prise en compte des attentes du public. Ces modifications ont pour objectif de répondre à ces enjeux. Vous pouvez retrouver ce règlement sur place ou sur le site internet de la ville : www.lafertesaintaubin.com.

Tribune libre du groupe d'opposition municipale

Casser les liens...

Depuis un an, la majorité municipale, avec l'alibi de recherche d'économies, a pris quelques décisions en apparence anodines, mais qui procèdent pourtant toutes de la même logique.

La première de ces mesures, en janvier, a été la suppression des vœux à la population, moment convivial de partage et d'échanges entre les élus, les personnes investies dans les associations, les acteurs de l'action économique locale, les nouveaux habitants, et tous les citoyens qui le souhaitaient.

Au moment du vote du budget, la majorité municipale a choisi de pénaliser les associations, en réduisant les subventions et en augmentant le coût d'usage de l'Espace

Madeleine Sologne.

En juin, et sans aucune concertation, le concours des maisons fleuries a été supprimé alors qu'il permettait les échanges entre passionnés de toutes générations et marquait la reconnaissance de la collectivité à ceux qui participent à l'embellissement de notre commune.

Maintenant, c'est au tour du bulletin municipal d'être touché, sa parution jusque-là mensuelle, devenant épisodique. Outil de diffusion des informations locales, d'explication des choix municipaux, d'expression de l'opposition, c'est un des éléments constitutifs du « vivre ensemble » qui est ainsi amoindri.

Puisque les économies réalisées sont minimes, l'objectif visé par ces mesures est à chercher

ailleurs : en décourageant les initiatives menées au service de tous, en limitant les possibilités d'expression et d'information, en rendant plus rares les occasions de contact entre les élus et la population, c'est au lien social que la majorité municipale porte atteinte.

Cette majorité, qui au moment de la campagne électorale, n'avait pas hésité à jouer sur les peurs en travestissant les projets de politique du logement que nous avons présentés, cette majorité qui ne propose aucun projet structurant au service de notre population, cette majorité, prend un risque, celui de casser les liens...

unevillepourtous.ek.la

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 4 septembre 2015



Attributions des délégations des services publics relatives aux affermagés des services publics de l'eau potable et de l'assainissement

Par délibérations en date du 26 septembre 2014, l'Assemblée a approuvé le principe des délégations des services publics relatives aux services de l'eau et de l'assainissement.

Par 21 voix pour et 7 contre, l'Assemblée a approuvé les contrats de délégations des services publics de l'eau potable et de l'assainissement négociés avec la société VEOLIA, tels qu'ils ont été soumis à l'examen de ses membres. Elle a accepté les conditions de l'offre de base de VEOLIA pour une durée de 7 ans pour chacun des contrats, conformément à l'avis de la commission d'ouverture des plis et a autorisé Mme le Maire à signer lesdits contrats.

Mme le Maire a précisé que les tarifs payés par l'utilisateur restent inchangés, mais que la qualité du Service augmente.

Adhésion au GIP RECIA (Région Centre Interactive), Centre de ressources régional du numérique – Mise en place d'une plateforme régionale d'e-Administration

L'Assemblée **unanime** a décidé d'adhérer à ce Groupement d'Intérêt Public, offrant ainsi à la Collectivité un ensemble de services de dématérialisation, qui facilitera les échanges entre les collectivités et les services de l'État.

Par ailleurs, elle a désigné un titulaire (M. Jean-François Karczewski) et un suppléant (M. Daniel Gaugain) pour représenter la Commune à l'Assemblée Générale de ce GIP.

Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP)

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, modifiée par la loi du 10 juillet 2014, habilite le Gouvernement à adopter des mesures législatives pour la mise en accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP),

des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées.

Elle impose que tous les ERP, de catégories 1 à 5, soient accessibles à tous les usagers et ce, quel que soit le type de handicap, **avant le 1^{er} janvier 2015**.

Au vu des retards pris dans la mise en œuvre de cette obligation, le gouvernement a accordé un délai supplémentaire de mise en accessibilité, en contrepartie d'un engagement formalisé dans un Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP), qui consiste en un calendrier budgétaire des travaux de mise en accessibilité restants.

Pour prendre en compte ces évolutions réglementaires, la Ville s'est engagée dans un Agenda d'Accessibilité Programmée, sur 6 ans, pour son patrimoine d'Établissements Recevant du Public restant à mettre en accessibilité.

L'Assemblée **unanime** a autorisé Mme le Maire à présenter, pour validation par l'État, l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la ville, et ce avant le 27 septembre 2015.



Modification des règlements intérieurs des accueils périscolaires, activités éducatives, restauration et création du règlement intérieur des « Accueils + »

Afin de mettre en concordance les différents règlements intérieurs des accueils périscolaires, activités éducatives, restauration et Accueil + (nouveau service) avec la nouvelle organisation de la rentrée scolaire 2015-2016, l'Assemblée **unanime** a adopté les modifications et création de ces différents règlements.

Les modifications concernent principalement les horaires, certaines modalités d'inscription (activités éducatives), la

suppression de certaines rubriques devenues obsolètes, le changement d'appellation [« responsable de l'encadrement de la restauration » devient « coordinateur du groupe scolaire »], le changement de lieu d'accueil périscolaire pour les enfants de l'école du Centre, lié à l'ouverture du Centre Bernard Vaussion

Fixation des tarifs de la saison culturelle pour 2016

La programmation culturelle 2016 de la Commune est placée sous le signe de la diversité afin de répondre aux attentes d'un large public et rendre la culture accessible au plus grand nombre à La Ferté St-Aubin. Les tarifs ont été déterminés en suivant cet objectif.

L'Assemblée par 22 voix pour et 7 absents a fixé les tarifs des spectacles programmés en 2016, variant de 15 € à 7 € (tarif plein) et de 10 € à gratuit (tarif réduit), la gratuité étant accordée aux enfants de moins de 12 ans, accompagnés d'un adulte (dans la limite de 2 enfants maximum).

Par ailleurs, les personnes âgées, bénéficiant de l'ASPA, les groupes (10 personnes minimum) obtiendront des entrées à tarif réduit.

Soulignons que plusieurs spectacles et manifestations seront proposés gratuitement pour les CLSH (Centres de Loisirs Sans Hébergement), la MASS et La Courtille. Les jeunes, détenteurs de la carte pass-loisirs, auront la possibilité de choisir un spectacle de la programmation annuelle à titre gracieux.

Signature d'une convention avec le Conseil départemental pour une étude de diagnostic de sécurité routière sur la RD 922 (route de Chaumont)

Les vitesses excessives constatées sur cette route et son accidentologie nécessitent un aménagement de sécurité. La Commune a souhaité intégrer le dispositif mis en place par le Département pour mener des études de diagnostic de sécurité routière, préalables aux projets d'aménagements des communes sur ce type de voie.

L'Assemblée **unanime** a autorisé Mme le Maire à signer la convention d'audit des aménagements de sécurité avec le Conseil départemental, allant de l'entrée sud-ouest de la ville sur la RD 922, sur un linéaire d'1 km.

Le coût total de cette étude s'élève à 11890 € HT, réparti à 50 % entre la Commune et le Conseil départemental.



UNE ANNÉE 2015 DÉJÀ BIEN REMPLIE, où l'action communale s'illustre au service de tous

Sans être exhaustives, les lignes ci-dessous vous présentent les réalisations et engagements de l'équipe municipale de ces neuf premiers mois de l'année, au travers des divers champs de compétences dévolus aux Adjoints et Conseillers municipaux délégués.

Urbanisme

■ **Suite aux inondations de mai dernier**, l'état de catastrophe naturelle a été reconnu pour la Commune. La prise en charge des travaux de réparation sera effectuée par les compagnies d'assurances.



©D. Grizard

■ **Classement de la Commune en loi Pinel**: cela va permettre aux investisseurs de construire des logements destinés à la location.

■ **Procédure de déclaration d'état d'abandon de « l'ancienne gendarmerie »**: d'ici fin 2015, l'ancien propriétaire sera exproprié. La Commune et les commerçants qui le souhaitent pourront acheter et ainsi faire les travaux de mise aux normes ou d'agrandissement.

■ **Route de Chaumont** (voir résumé Conseil Municipal du 4 septembre page 5).

■ **Plan de Circulation**: élaboration d'un plan de circulation avec aménagement de zone 30 finalisé. Il sera présenté en Commission et aux Fertésiens, quartier par quartier, pour prise en compte des remarques avant sa mise en œuvre.

Enfance, Jeunesse et Vie scolaire

■ **Réévaluation de l'organisation des rythmes scolaires** en concertation avec les différentes équipes éducatives.

■ **Changement des rythmes scolaires** avec une mise en place des activités éducatives lors de la pause méridienne.

■ **Travaux de la rue de Rivoli** pour 20 000 €, pour améliorer la sécurité aux abords des écoles.

■ **Investissement de licences sur le portail famille** du Service Éducation pour faciliter les démarches administratives pour 8 287 €.

■ **Création d'un « accueil + »** permettant aux enfants d'arriver à partir de 8 h 20 (début des cours à 8 h 45) et de partir à 16 h 30 (fin des cours à 16 h). Ce service gratuit laisse aux parents, travaillant le plus souvent à l'extérieur de La Ferté St-Aubin, plus de souplesse.

■ **Ouverture du centre Bernard Vaussion.**



Affaires sociales et santé

Solidarité

Au cours des inondations du Cosson notamment, de belles preuves de générosité et d'entraide entre population et élus se sont manifestées en toute simplicité et de manière naturelle. Cet été, un service de dépôt de pain a pu être offert aux Fertésiens grâce à l'entente bienveillante de commerçants attentionnés et d'élus fort investis.

Social

Le poste d'animateur référent aux personnes âgées et handicapées (initialement créé à temps partiel) a été transformé en temps plein afin d'assurer un service plus large et d'entretenir un lien plus fort avec les usagers.

Ressources humaines

■ Le plan de formation management obligatoire a été suivi par tous les agents ayant une responsabilité d'encadrement.

■ Mise en place d'un groupe de travail pour la refonte du règlement intérieur (horaires de travail, gestion du parc routier...).

■ Stagiairisation des agents sous contrats depuis plusieurs années afin de lutter contre la précarité.

■ Instauration de règles d'avancement et de promotion afin de garantir une évolution des carrières plus juste.

Communication

■ Arrêt du filmage plastique des bulletins municipaux: économie de 4 638 €/an.

■ Prise en charge complète des comptes rendus des Conseils municipaux par l'agent en charge de la communication et non plus par un journaliste extérieur: économie de 5 178 €/an.

■ Simplification et organisation de la communication envers les Fertésiens par un marché global d'impressions et de supports par services.

Hygiène et sécurité

■ Audit et fourniture pour chaque agent concerné d'équipements de protection individuelle.

Travaux

■ **Rue du Gué du Roi**: couche de finition voirie, de la route de Marcilly à la route de Vannes.

■ **Entrée du lotissement Les Rives du Cosson.**

■ **Piste cyclable route de Ligny**: écoulement de l'eau stagnante à côté de la voie SNCF.

■ **Chemin GR de Sologne**: remise en état après différents courriers 2013-2014.

■ **Restaurant scolaire**: modification des façades suite aux problèmes rencontrés, trottoir et bordures refaits, ainsi que l'éclairage public.

■ **Rue du Four Banal**: problème d'amiante rencontré sur tuyaux existants, occasionnant un coût supplémentaire.

■ **RD 2020** rue du Général Leclerc, de la rue Masséna à la rue des Jardins: changement de la conduite d'eau et branchements.

■ **Rue de la Belle Véronnaise**: enrobé refait suite à arrachage des arbres en 2013.



- **Mise en place des stops** rue de Beauvais et chemin de Mérignan.
- **Chartraine, entre la route de Ligny et la route de Jouy-le-Potier**: réfection de la bande de roulement de l'autoroute à la route de Ligny.
- **Route des Trays**: réparation de la route, du chemin de l'Essaim vers l'Égouteau.
- **Logements des Chêneries Pierres et Lumières**: rampe d'accès en cours pour desservir Frémillon et la route de Ménestreau, pente inférieure à 5 % (rampe pour personne à mobilité réduite).
- **Rue du Progrès**: recharge de la route pour éviter la stagnation de l'eau de pluie, côté RD 2020.
- **Bassin d'orage en cours.**
- **Gros travaux dans les écoles**, mise aux normes des installations électriques très dangereuses.

Développement durable, mobilité et transports

- Changement de fournisseur d'électricité pour l'éclairage public, soit un gain de 3 % sur la facture annuelle.
- Travail engagé depuis 8 mois pour réduire notre facture de gaz. 1^{re} étape réalisée avec un rattachement au fournisseur "Gaz de Bordeaux" pour nos 4 gros bâtiments qui génère un gain économique de 15 %.

Manifestations

30 mai: fête du développement durable
13 juin: marché des producteurs locaux
28 juin: fête champêtre à l'étang des Aisses



12 et 13 septembre: week end de la mobilité
21 novembre: journée recyclerie
7 au 12 décembre: semaine du handicap

- **Passage du 1^{er} tiers de la ville en 0 pesticide** par anticipation de la loi Labbé qui interdira aux communes leur usage en 2018.
- **Mise en place du tri des déchets** auprès des commerçants du marché.
- **Accessibilité handicap**: aménagements de la voirie des Prés Fleuris et du cimetière des Portes Vertes (prévus dernier trimestre).
- Démarrage de la **campagne de suppression des publicités et pré-enseignes illégales** = moins de pollution visuelle.

Culture et manifestations locales

- Mise en place d'une politique commerciale de location des salles (mariages, expositions professionnelles, etc.).
- Organisation de la Biennale de Sologne sur notre Commune (échassiers installés dans le Cosson).
- Suivi du dossier du Parcours en sculptures au Cosson.
- Mise en place des conditions de participation aux PACT (Programmation Artistique et Culturelle du Territoire) avec les Communes de Marcilly-en-Villette et Ardon.
- Refonte de « Jours de Jazz » en festival, avec création d'une journée d'initiation pour les scolaires de CM2 (90 élèves ont bénéficié de cette formation en 2015).



- Mise en place, avec la nouvelle directrice de la bibliothèque, de nouveaux aménagements et animations qui seront effectifs à partir de janvier 2016.

Camping

- Suivi du non-renouvellement du prestataire et choix d'un nouveau partenaire.
- Suivi du dossier, avec les Finances et les Services techniques, des nouveaux aménagements (yourtes et habitats toilés).
- Entre élus et partenaires du tourisme de la Communauté de communes, réunion de réflexions sur la marque Sologne.

Vie associative et sportive

- Participation de l'Adjoint à 36 assemblées générales, 30 réunions avec les Associations et Service des sports.
- Présence régulière aux différentes manifestations sportives et aux Estivales du Cosson.
- Clôture du terrain annexe de football pour lutter contre les invasions de sangliers pour 20 700 €.

Finances

- Cession du cinéma pour 243 000 €.
- Délégation des Services Publics de l'eau et de l'assainissement accordée à VEOLIA avec un nouveau contrat renégocié et un prix de l'eau qui n'augmente pas.
- Adhésion Approlys, Centr'Achat, Recia (centrales d'achat public) pour une meilleure rationalisation des achats de la Commune.
- Une dette en diminution.

POINT SUR LE PROJET DE MAISON MÉDICALE PLURIDISCIPLINAIRE (septembre 2015)

Dans le but d'aider certains professionnels de santé de la Commune, exerçant dans de mauvaises conditions du fait de locaux trop exigus ou inadaptés, la Municipalité a décidé de s'investir dans la réalisation d'une maison médicale pluridisciplinaire (MMPD). Il s'agit également d'attirer de nouveaux professionnels, ce type de structure étant très prisée.

Un terrain disponible, dans le quartier des Sablons, a été retenu. Il permettra une construction sur plus de 500 m² au sol.

Une première réunion à laquelle étaient invités tous les professionnels de santé de la Communauté de Communes a eu lieu à l'automne 2014. Tous les professionnels fertésiens ont ensuite été reçus individuellement par Mme le Maire. Un noyau « dur » de 5 personnes intéressées a vu le jour. Celles-ci se sont constituées en association loi de 1901, de manière à devenir l'interlocutrice de l'ensemble. Ses statuts ont été déposés en préfecture en février 2015. Cette association est bien entendu ouverte et le restera tant que les locaux n'auront pas tous trouvé preneurs. Parallèlement, un dossier a été constitué et déposé à l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui pourrait, en cas d'acceptation, permettre le déblocage de subventions de la part du Département, de la Région et de l'Etat. Ce dossier a été déposé en Avril 2015. Un avis a été reçu en juillet 2015 avec quelques remarques et points à corriger avant avis définitif.

La Municipalité a en outre décidé d'élever 2 étages au-dessus de cette MMPD, destinés à recevoir une dizaine de logements locatifs pour des couples ou des familles monoparentales, afin de répondre à une demande très forte de logements locatifs de ce type.

Un appel d'offres a été formulé auquel ont répondu, en juin 2015, trois bailleurs sociaux.

Après visites sur le terrain des réalisations des uns et des autres, le choix se portera sur l'un d'entre eux. Celui-ci devrait être effectif dans les semaines qui viennent et discussion sera alors engagée sur les plans avec les professionnels, pour espérer un dépôt du permis de construire cette année.

PROTÉGEONS LA PLANÈTE... EN VIDÉO !

Cet été, avec l'honorable présence d'un soleil radieux, les enfants fréquentant les accueils de loisirs Champoiseau et Marmousiaux ont été transportés dans un voyage qui a eu pour objectif de sauver la planète, de corriger nos vilaines habitudes et d'en prendre de bonnes pour le bien-être de tous.

Ainsi « Supertortue », un animal étrange venu d'ailleurs, leur a montré le sixième continent, celui qui réunit tous les déchets de la planète entière...

Les enfants ont donc pu, avec l'aide de l'équipe d'animation, apprendre les gestes du quotidien pour sauvegarder ce précieux patrimoine qu'est notre planète. Ces gestes ont été illustrés par des danses et des chants et, pour la première fois, tout a été filmé. Film présenté lors d'une soirée festive qui a transformé une des salles d'activités en salle de cinéma. Pas question d'entrer sans son ticket avec lequel était offerte une entrée au repas partagé.

En conclusion, personne sur scène, juste une séance « spéciale VIP » pour les familles qui ont vu leurs petits sur grand écran ! Quelle innovation !

Nos jeunes acteurs ont tout de même fait une pause de trois jours au camping du Cosson et ont pu vivre ou revivre les joies du camping sous tentes.



VACANCES CRÉATIVES

à la Maison de l'Animation Sociale et de la Solidarité

Les vacances de Toussaint seront placées sous le thème de la création à la MASS.

Durant ces deux semaines, venez :

- découvrir le Graff avec un artiste graffeur
- démarrer un projet de « fresque géante » en créant une maquette
- partager vos talents culinaires

- créer des jeux de société

Le programme complet des ateliers et des stages est disponible à la MASS.

Les ateliers sont ouverts à tous, quel que soit votre âge !

Renseignements et inscriptions impératives à la MASS – 02.38.64.61.36.

UNE SEMAINE BLEUE « créative et citoyenne » !

La Semaine Bleue aura lieu cette année, à La Ferté Saint-Aubin, **du 19 au 23 octobre.**

Au programme de cette semaine, des activités riches et variées sont proposées aux seniors et à tout public :

- exposition à la MASS « Créatifs et Citoyens »
- ateliers Graff et « Fresque géante » de la MASS (voir ci-dessus)
- mise en valeur d'ouvrages en gros caractères, de livres audio à la Bibliothèque
- visite pédagogique du Jardin des Chêneries, riche de ses nouveaux aménagements avec les membres de l'Association Jardin et Vie
- animation-conférence en présence de Martial JACQUOTTIN « L'Ardèche en plein cœur », au Château des Landes
- rando bleue avec « Randonnons Ensemble » et les maisons de retraite

- jeux collectifs intergénérationnels à La Courtille

- animation contée intergénérationnelle avec la Bibliothèque et le Centre de loisirs des Marmousiaux

Et autres goûters et temps partagés...

Découvrez le programme complet et inscrivez-vous à la Maison de l'Animation Sociale et de la Solidarité (MASS : 02.38.64.61.36).



e-services du **caf.fr**



Que trouvez-vous sur le site ?

- ▶ **UN ESPACE « AIDES ET SERVICES »** qui vous informe sur tous les dispositifs proposés par la Caf et comment en bénéficier
- ▶ **LES ACTUALITÉS** de votre Caf...
- ▶ **L'ACCÈS SÉCURISÉ** à votre dossier : simulation de vos droits, mise à jour de votre dossier...

Gardez le lien avec votre Caf !!!



Rentrée scolaire 2015/2016 : hausse des effectifs !

Telle est la situation que rencontre l'ensemble des écoles fertésiennes en cette rentrée 2015. Le Service scolaire de la Ville a dû faire face à une arrivée massive de nouvelles familles durant les 2 mois d'été. **26 nouveaux élèves** ont été affectés dans les différentes écoles, soit l'équivalent d'une classe entière. Les effectifs dans les classes sont donc très

chargés, mais demeurent insuffisants pour solliciter une ouverture de classe auprès de l'Inspection de l'Éducation Nationale. De manière globale, **nous avons 688 élèves scolarisés en 2014-2015 et nous accueillons 714 enfants cette année**, soit une hausse de 26 élèves [écoles maternelles et élémentaires publiques]. Force est de constater que notre Ville de La Ferté

Saint-Aubin est toujours aussi attrayante. Le 7 septembre, la Municipalité a réuni le nouveau personnel enseignant, les directions des écoles et leur équipe pédagogique ainsi que les référents périscolaires autour d'un verre de l'amitié afin que chacun puisse faire connaissance et échanger sur cette nouvelle rentrée.

« L'éveil sportif multi-activités » : nouvelle activité destinée aux 4-5 ans en cette rentrée 2015-2016...

À ce jour, aucune association ou établissement sur le territoire communal, en dehors du Complexe aquatique du Cosson, ne propose de séance d'éveil sportif multi-activités à destination des enfants de 4 et 5 ans.

Depuis plusieurs années, la demande des familles fertésiennes pour ce type de séance est constante. Face à ce constat et pour répondre au besoin exprimé, le Service Municipal des Sports a envisagé la mise en place d'une telle activité.

Celle-ci a pour but de :

- permettre aux enfants d'avoir une pratique sportive adaptée à leur âge, dans un environnement sécurisé et encadré par des professionnels,

- permettre aux enfants de développer des compétences dans les domaines moteurs, énergétiques, socio-affectifs et cognitifs,
- faire découvrir différentes activités physiques ou sportives afin d'orienter un futur choix vers la pratique en milieu associatif dès l'âge de 6 ans.

Cette séance d'éveil se déroule le mardi, de 16h15 à 17h15, au Gymnase Paul Guérin et est encadrée par un éducateur sportif municipal. La tarification est fixée selon le barème de l'École Municipale d'Initiations Sportives.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le secrétariat du Service des sports, au 02.38.76.54.14 ou par courriel : sport@laferte.org.

« Les Estivales du Cosson » : une édition 2015 très ensoleillée !

Cette année encore, la Municipalité a manifesté sa volonté de renouveler « Les Estivales du Cosson » afin de divertir toutes et tous, petits et grands, durant l'été. Cette 6^{ème} édition s'est déroulée du 10 juillet au 8 août derniers, sous les meilleurs auspices, avec de nombreuses animations, accompagnées cette année et il faut le souligner... d'un soleil radieux ! Une édition 2015 de ces Estivales du Cosson que les organisateurs qualifient donc d'excellent « cru ».



En effet, les Services municipaux ont mis tout en œuvre pour distraire les citoyens de la Commune et du Canton, pour leur faire passer un agréable et festif été. Des moyens humains et techniques ont été déployés. Une logistique importante a été prévue en amont et près de 8 mois de préparation auront été nécessaires pour organiser cette manifestation.

Par ailleurs, les entreprises partenaires puis les associations fertésiennes ont apporté leur aide pour mener à bien cette organisation. Grâce à ce soutien, de nombreuses activités ont été proposées ainsi qu'une programmation musicale variée pour satisfaire tous les publics.

Sur ces 4 semaines, activités sportives, espaces détente, spectacles, jeux et animations étaient encadrés par des professionnels. Durant cette période, Les Estivales du Cosson ont apporté de



l'animation sur ce secteur de la Commune, dans une ambiance conviviale, en complément de ce qu'a pu apporter le Complexe aquatique du Cosson et le Camping.

Près de 3000 personnes, de 0 à 99 ans, ont ainsi pu profiter de cette manifestation et en apprécier le programme, tout en se distrayant ou se reposant sur ce site verdoyant des bords de notre rivière, seuls ont manqué quelques brins d'herbe ! 200 à 400 personnes, selon les concerts, sont venues applaudir les artistes, clôturant ainsi les douces soirées ESTIVALES des fins de semaine, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Tous les ingrédients étaient donc réunis pour dire que cette édition fut une réussite.

Maintenant et en attendant que l'hiver passe, c'est avec plaisir et impatience que toute l'équipe municipale vous donne rendez-vous pour la prochaine saison et nouvelle édition. Vive les Estivales du Cosson 2016 !



EN BREF

STAGE MULTISPORTS

Du 19 au 23 octobre prochains, le Service municipal des Sports propose aux enfants de 9 à 12 ans, un stage multisports, se déroulant sur la journée, **de 9 h à 16 h 30** (avec ou sans repas).

Ce sera l'occasion pour eux de découvrir ou re-découvrir les disciplines suivantes : speedminton, badminton, tennis de table, futsal, tchoukball, kinball, ultimate.

Réservez d'ores et déjà votre stage, encadré par les éducateurs municipaux, selon les tarifs de l'école municipale des Sports (Tél. : 02.38.76.54.14 ; courriel : sport@laferte.org).

Attention nombre de places limité !

« FESTIV'ASSOS » : UNE BIEN BELLE PARTICIPATION SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Cette année encore, les anciens et nouveaux adhérents ont été fidèles au rendez-vous incontournable de cet après-midi associative.

42 stands et 38 associations, toutes activités confondues, étaient présents à la fois sur le site du Complexe sportif Henri Fauquet, et à la Maison de la Musique, prêts à accueillir un public qui fut nombreux, de 13h30 à 18 h.

Plusieurs démonstrations sportives et musicales ont animé cette manifestation. Boissons, sandwichs et crêpes, proposés par le club USF Handball et l'association Tel est ton combat, étaient également de la partie pour accueillir le public.

Dès l'ouverture, les inscriptions ne se sont pas faites attendre auprès des clubs fertésiens, une grande satisfaction pour les bénévoles. À noter, la présence du Complexe aquatique du Cosson qui a reçu, à son stand, une bonne fréquentation.

La soirée s'est achevée par un concert de jazz, offert par l'Harmonie municipale aux bénévoles des associations.





DU NOUVEAU À L'USF JUDO : COURS DE JU-JITSU/SELF DÉFENSE

En cette rentrée, l'USF Judo ouvre des cours de Ju-jitsu/Self Défense.

C'est une discipline issue des techniques de combats des samouraïs dans les combats à mains nues. Elle regroupe en plus des techniques de judo debout et au sol, des techniques de frappe (atemi waza) et d'autodéfense.

Ces cours, axés sur les techniques d'auto-défense et de frappe, sont ouverts le **mardi de 18 h 30 à 20 h, à partir de 14 ans**. Pour plus d'infos rendez-vous sur le site de l'association : www.usfjudo.com ou bien prenez contact avec M. Pierre-Marie TARADE au 06.17.07.66.97.

NOUVEAUTÉ À L'USF GYM

Pour la nouvelle saison 2015/2016, l'Association USF Gymnastique propose deux cours en plus le **mercredi, en soirée** :

- cours de tai chi, de 19 h à 20 h,
- cours de yoga, de 20 h à 21 h,

Ces cours se déroulent au sein d'une salle de L'Aubinière.

Renseignements : 06.15.11.84.71 ; Possibilité de s'inscrire au cours de la saison.

BRADERIE D'AUTOMNE

Le **samedi 3 octobre 2015**, l'équipe du Secours Catholique – Caritas France de La Ferté Saint-Aubin organise sa **Braderie d'automne, au Foyer Notre Dame des Trays, 19 boulevard Foch, de 9 h à 18 h**.

À cette occasion, seront mis en vente des vêtements d'hommes, de femmes, d'enfants et de nourrissons.

Vous y trouverez également des chaussures, des jouets, de la petite maroquinerie.

Tous les articles proposés sont en parfait état. L'accompagnement et l'aide aux personnes et familles en très grande précarité sont inscrits au cœur des actions du Secours Catholique-Caritas France.

Les bénéfices de cette vente permettront ainsi à notre équipe locale de continuer à agir en ce sens sur notre territoire.

Chaque geste de solidarité, c'est un petit pas pour l'homme.

Multiplié, c'est un bond de géant pour l'humanité.

RANDONNÉE CYCLISTE de la Saint-Martin

Le Cyclo Club Fertésien organise sa traditionnelle randonnée cycliste de la St Martin le **samedi 7 novembre 2015**.

Cette manifestation est ouverte à tous.

Trois circuits VTT de 20, 35 et 60 km et deux circuits route de 48 et 65 km sont proposés par l'association.

Inscriptions et départs de 12 h 30 à 14 h 30 au gymnase Paul Guérin.



Engagement : 3,50 € pour les licenciés, 5,50 € pour les non licenciés, 2 € pour les moins de 18 ans non licenciés.

Beignets aux pommes pour tout le monde à l'arrivée.

Plus d'infos :

- sur notre site : www.cycloclub-fertesien.fr
 - téléphone : Martine Harba : 06.28.32.78.55.
- Venez nombreux !

Brocéliande « La Fée Blanche » Une légende celtique

Quelque chose de grave se passe en forêt de Brocéliande ! Très grave ! La forêt semble mourir... Les arbres dépérissent, les fées et les elfes disparaissent, les légendes celtiques ne sont plus écoutées... même les chevaliers semblent impuissants face à cette déchéance inéluctable. À l'origine de tout cela, un amour impossible... et un sortilège qui conduira les hommes à utiliser la plus puissante des armes : l'Ignorance ! Elle condamne les personnages légendaires à disparaître mais la magie est bien plus puissante qu'on ne l'imagine ! Peut-elle reconstruire ce qu'elle a détruit ? Rien n'est moins sûr. Qui pourrait redonner ses couleurs à Brocéliande ? Un enchanteur ? Un Mage ? Un vieux druide ?

Ainsi commence l'étrange légende de la Fée Blanche... une légende aux couleurs et aux sonorités celtiques, dans l'univers des fées, des elfes, des chevaliers... et autres surprises !

C'est dans cet univers magique et chargé de légendes mystérieuses que « L'Air du Temps » vous entraînera durant 2 h de spectacle, au rythme des chansons et musiques celtiques, parfois même entièrement réadaptées pour la circonstance. Une histoire spécialement écrite par et pour la troupe. Un décor créé pour cette comédie musicale envahira la scène de l'**Espace Madeleine Sologne**.

Une année entière de travail acharné d'une troupe de bénévoles vous sera présentée le **21 novembre 2015 : 2 séances à 15 h et à 20 h**.

Ce spectacle est destiné à un large public. Les plus jeunes seront transportés par la magie ambiante et les personnages attachants, tantôt drôles, tantôt mystérieux ; tandis que les plus grands se laisseront bercer par l'ambiance celtique, les chansons et musiques envoûtantes, et comprendront d'une autre façon

cette fable qui les fera chavirer entre larmes et facéties.

Un espace spécial sera aménagé pour les enfants, sur un grand tapis, au pied de la scène, afin que nos chères têtes blondes profitent au mieux du spectacle.

Tarifs inchangés : 6 € pour les adultes, 4 € pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Réservations et billetterie : Office de Tourisme de La Ferté S-Aubin (02.38.64.67.93).

Renseignements : [troupeairdutemp@gmail.com](mailto:troupelairdutemp@gmail.com) ;

site : troupeairdutemps.wifeo.com ;

Page Facebook : <https://www.facebook.com/broceliandelafeeblanche?ref=ts>



Du nouveau à l'Office de Tourisme

Depuis le 24 juin dernier l'Office de Tourisme a mis en ligne son tout nouveau Site Internet. Même adresse mais nouveau look !

www.otsilafertesaintaubin.com



Il est plus performant, interactif, ergonomique, adapté à tous les supports (ordinateur, tablette, smartphone...), dans le but de vous satisfaire...

La page d'accueil s'articule autour de 5 rubriques principales [découvrir, visiter, bouger, dormir et se restaurer, informations pratiques].

Plusieurs objectifs

- **Renseigner** : il s'adresse aux touristes français et étrangers, aux habitants actuels et à venir de nos communes, de notre région, aux professionnels du tourisme. Une présentation du territoire et de son identité "portes de la Sologne" et une rubrique manifestations et actualités (randonnées, expositions, concerts...)
- **Valoriser** : mise en valeur du patrimoine historique naturel, l'offre touristique, l'artisanat et le commerce local, le tissu associatif...

- **Faciliter** : la prise de contact avec les professionnels locaux, la mise en relation avec l'Office de Tourisme...
- Une lettre d'informations hebdomadaire permet à ceux qui s'inscrivent sur le site, de recevoir chaque semaine, directement par mail, toute l'actualité de notre territoire.

Plus l'actualité du site sera riche, plus attractif sera notre territoire !

NB: Chacun peut y contribuer en transmettant les informations de son activité, son association, sa ville (spectacles, manifestations diverses, randonnées...) sous forme d'affiches ou de photos.

Mais ce n'est pas tout !

Afin de répondre à une demande de plus en plus forte, toucher un public plus large, l'Office de Tourisme étoffe encore plus son accueil numérique :

- Désormais une page Facebook et Twitter consacrée à l'Office de Tourisme est également en ligne depuis peu. Cela pour permettre de véhiculer les informations très rapidement, d'être réactifs notamment pour les infos de dernière minute.
- Petit rappel : l'Office de Tourisme met à votre disposition le WIFI gratuit 24h/24h.

Alors, plutôt à la page, non ! N'hésitez pas à nous donner votre avis ! Il est précieux...

À très bientôt...

L'équipe de l'Office de Tourisme Intercommunal de La Ferté St-Aubin

CINÉMOBILE samedi 24 octobre

Place de la Mairie

16h LE PETIT PRINCE - Animation (1h 46 min) - À partir de 3 ans

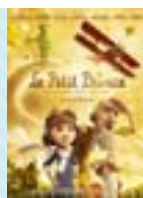
C'est l'histoire d'une petite fille, intrépide et curieuse, qui vit dans un monde d'adultes. C'est l'histoire d'un aviateur, excentrique et facétieux, qui n'a jamais vraiment grandi. C'est l'histoire du Petit Prince qui va les réunir dans une aventure extraordinaire.

18h PREMIERS CRUS - Drame (1h37)

Fils de viticulteur, Charlie Maréchal a quitté la Bourgogne pour devenir un œnologue parisien réputé. Mais en Côte-d'Or, son père a perdu le goût du vin et ses errements précipitent l'exploitation viticole familiale vers la faillite. D'abord réticent, Charlie revient en Bourgogne. Charlie va devoir prouver à son père qu'il est digne de ce terroir transmis de génération en génération dans leur famille.

20h30 LE TOUT NOUVEAU TESTAMENT - Comédie (1h54)

Dieu existe. Il habite à Bruxelles. Il est odieux avec sa femme et sa fille. On a beaucoup parlé de son fils, mais très peu de sa fille. Sa fille c'est moi. Je m'appelle Ea et j'ai dix ans. Pour me venger j'ai balancé par SMS les dates de décès de tout le monde...



EN BREF

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE L'OFFICE DE TOURISME

Balade accompagnée

Samedi 24 octobre 2015 : « L'automne en Sologne » ; Départ à 15 h de la place de la Mairie de Ménestreau-en-Villette. Tarifs : 3 € adultes et 2 € enfants de 10 à 14 ans, gratuit pour les plus petits. Réservation obligatoire 24 h à l'avance auprès de l'Office de Tourisme au 02.38.64.67.93.

Exposition

Du 6 au 31 octobre : exposition de Jacky BOURDIN

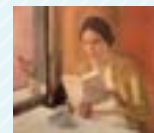
À LA BIBLIOTHÈQUE EN OCTOBRE



Vers une bibliothèque mieux connectée ! Pour votre confort, la bibliothèque change de logiciel et sera exceptionnellement fermée du **mercredi 7 octobre au vendredi 16 octobre inclus**. Réouverture lundi 19 octobre aux horaires habituels. Ouverture samedi 24 octobre, de 14 h à 17 h.

Vos animations préférées sont de retour

- **Vendredi 2 octobre, à 14 h 30 : Les petits voyages littéraires de Camille Rondier** : Découvrir, lire, s'inspirer. Accompagnez-nous en cette rentrée pour une (re) découverte des villes qui ont inspiré nos écrivains à travers les siècles...
- **Mercredi 21 octobre, à 18 h 30 : Des mots pour le dire**. Vous aimez la littérature ? Venez échanger vos coups de cœur littéraires et en découvrir d'autres, sous la houlette experte d'Annick en maîtresse de cérémonie.
- **Samedi 24 octobre, à partir de 14 h : Brin d'zic**. Venez célébrer la pluie et le soleil en chansons... Bonne humeur garantie !
- **Au bonheur des Lettres**
« Au bonheur des lettres » ou comment renouer avec le plaisir de recevoir de belles lettres...
Vous en avez assez de ne trouver dans votre boîte aux lettres que des factures ou de la publicité ? L'équipe de la bibliothèque a pensé à vous ! Elle vous propose un abonnement gratuit pour recevoir 6 lettres, à partir du mois de décembre 2015, qui vous ouvriront les portes de l'imaginaire des plus grands écrivains, du Moyen Âge à nos jours... Seule condition : être inscrit à la bibliothèque ! N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.



Soirée Rock n'Roll Show !

Samedi 10 octobre 2015
Espace Madeleine Sologne



L'Espace ouvrira ses portes **dès 19h30** pour vous faire entendre la magie de ces musiques rock, au mystère insondable, pour votre plus grand bonheur !

1^{re} partie : « The Blue Star » : le son des Shadows

2^{ème} partie : « Big Yaz Explosion »

Des Blues Brothers à Otis Redding, en passant par Ray Charles, Bill Withers, Sam & Dave, Wilson Pickett, Cab Calloway, Aretha Franklin et James Brown... ces tubes historiques créent encore et toujours le même engouement... La voix surpuissante de Nacer, entouré de 8 musiciens explosifs, rendra hommage à tous ces grands artistes, pour un show unique à La Ferté St-Aubin.

Tarifs: 10 €/5 € (réduit), gratuit - de 12 ans; Réservations: Office de Tourisme [02.38.64.67.93] et Mairie [02.38.64.83.81]; Concert debout; Buvette et restauration sur place.

Pour en savoir plus: <http://www.bigyazexplosion.com>

« 3 X Rien ! » : théâtre burlesque

Mercredi 14 octobre 2015 - 18 h 30
Espace Madeleine Sologne

Petite forme burlesque de 35 mn - Tout public à partir de 6 ans - Théâtre de Céphise & Bobine - Mise en scène Myriam ATTIA

Le Théâtre de Céphise et Bobine a travaillé pendant plusieurs mois avec 6 comédiens amateurs en situation de handicap, accompagnés par deux « actrices moteur ». Ils ont exploré le duo clownesque: la complicité, l'incompréhension, la solidarité, le pouvoir, la tendresse...

Naviguant entre complicité et pouvoir, maladresse et tendresse, Pépita et Scarlett, Aldo et Guy l'Éclair, sous la houlette de Capucine et Monsieur Marcellin, mettent tout en œuvre pour que l'invitation de Philémon à Kikka se passe dans un cadre exceptionnel... ou presque !

Tarif unique: 5 € (gratuit - 12 ans); Spectacle assis; Réservations: Office de Tourisme [02.38.64.67.93] et Mairie [02.38.64.83.81].



« Ginette, la reine des boulettes » par Valérie MARIIGNY

Samedi 17 octobre 2015 - 20 h 30
Espace Madeleine Sologne



Le Comité des Fêtes vous invite à découvrir ce spectacle hilarant pour vaincre la morosité !

"Ginette", est une villageoise de 60 ans, un peu naïve mais terriblement futée. Personnage, dont la verve et le franc-parler, sollicite régulièrement la participation du public,

inspiré par « Les Vamps » ou « Les Bodin's ». Aujourd'hui « Ginette » figure en bonne place dans "Valéry Show", qui, au fil d'une renommée croissante, l'emmène plus loin sur la route du succès...

Un spectacle de 90 minutes où les plus sérieuses s'esclaffent de rire à travers les sketches et les situations loufoques ou cocasses de ce show hilarant !

Spectacle assis; Tarifs: 18 € et 12 € (réduit -14 ans); Réservations: Office de Tourisme [02.38.64.67.93] et Comité des Fêtes [02.38.76.08.54]; Pour en savoir plus: www.ginettelareinedesboulettes.sitew.com

ACTUALITÉS

PHARMACIES DE GARDE

Sous réserve de modification de dernière minute.

■ **du 26 septembre au 3 octobre :**
SOLOGNE (La Ferté St-Aubin)

■ **du 3 au 10 :**
VASSEUR (La Ferté St-Aubin)

■ **du 10 au 17 :**
DEBIGAULT (Neung-sur-Beuvron)

■ **du 17 au 24 :**
CABIROU (Marcilly-en-Villette)

■ **du 24 au 31 :**
DUDAL (Ligny-le-Ribault)

■ **du 31 au 7 novembre :**
PETITCOLIN (Nouan-le-Fuzelier)

Les gardes débutent à 17 h le samedi et se terminent à l'ouverture le samedi suivant.

VOTRE RADIO LOCALE MEGA FM 88.8

ÉTAT CIVIL

Ils sont nés

■ Maëlo RAVELOSON, né le 23 mai

■ Albin AUDIANE, né le 28 mai

■ Ava LARDET FASILLEAU, née le 31 mai

■ Maï-Lane DREYER, née le 9 juin

■ Lily DHAMMARATH, née le 11 juin

■ Hugo LEGEAY, né le 12 juin

■ Héloïse ALVAREZ, née le 15 juin

■ Jade AFZALI, née le 18 juin

■ Neil HERON, né le 20 juin

■ Manida DHAMMARATH, née le 24 juin

■ Timéo AUFRAY, né le 28 juin

■ Maxime THOMANN, né le 29 juin

■ Alice BOUANANI, née le 16 juillet

■ Margaux BELLIER, née le 16 juillet

■ Lucie MITTEAU, née le 17 juillet

■ Mahé COURATIER, né le 23 juillet

■ Florian BLOT, né le 23 juillet

■ Eva BOURASSIN, née le 26 juillet

■ Antoine CHESNEL, né le 4 août

■ Imrane AISSATI, né le 9 août

■ Martin POIREL, né le 15 août

■ Mylan TRIQUET, né le 16 août

■ Livia SAMPAIO, née le 17 août

■ Louane MAYEUL, née le 17 août

■ Jules GODIN, né le 20 août

■ Margaux FAURE, née le 22 août

■ Lucie APOLLON, née le 23 août

■ Charlotte APOLLON, née le 23 août

■ Lola MARTIN, née le 27 août

■ Luka REGNARD, né le 28 août

■ Sohan FESSARD, né le 1^{er} septembre

■ Myke DUMONTROT, né le 3 septembre

■ Raphaël BROQUET KIEFFER, né le 4 septembre

Ils se sont mariés

■ Elsa RENAULT et Sbai LAFRAM, le 6 juin

■ Sonia OBREBSKI et Anthony PICARDAT, le 13 juin

■ Blandine GASNIER et Quentin OLIVE, le 29 août

■ Magali JURÉ et Alex LÉGER, le 29 août

■ Hombeline DOUCET et Cédric QUEAU, le 5 septembre

■ Adriana-Mihaela LIMBOSU et Raphaël GARCIA, le 5 septembre

Ils nous ont quittés

■ Yolande GORIN, née RENARD, 85 ans, le 25 mai

■ Claude CHASSIER, 80 ans, le 27 mai

■ Roger TOUZÉ, 86 ans, le 3 juin

■ Joseph RUIZ, 95 ans, le 4 juin

■ Paul HAMONIERE, 87 ans, le 6 juin

■ Raphaël LE BAIL, 72 ans, le 11 juin

■ Guy COMPAIN, 95 ans, le 12 juin

■ Étienne CHAUMETTE, 85 ans, le 14 juin

■ Yves LE SAUCE, 65 ans, le 21 juin

■ Colette SÉJOURNÉ, née MANGIN, 90 ans, le 27 juin

■ Pervenche COPPENRATH, née MONGLON, 97 ans, le 29 juin

■ Philippe MOREAU, 57 ans, le 6 juillet

■ Denise BOURDIN, née BOULARD, 84 ans, le 7 juillet

■ Odette BAUDOIN, née DUCLOUX, 95ans, le 8 juillet

■ Suzanne DUFRAISSE, née SALOMON, 94 ans, le 10 juillet

■ Irène MERCIER, née RENOUST, 95 ans, le 15 juillet

■ Germaine THOMAS, née LEMOINE, 82 ans, le 26 juillet

■ Denise HUGUET, née BOITIER, 80 ans, le 27 juillet

■ Bernard CHATEIGNER, 84 ans, le 27 juillet

■ Raymond FOUCHER, 91 ans, le 28 juillet

■ Odette PINÇON, 82 ans, le 2 août

■ Didier JACQUEMENT, 49 ans, le 8 août

■ Simone LANSON, 86 ans, le 8 août

■ Nicole JEANNE, née MOREL, 75 ans, le 9 août

■ Marcelle ALVAREZ, née ASSELINEAU, 92 ans, le 11 août

■ Philippe WACRENIER, 90 ans, le 17 août

■ Denise MARINIER, née BARON, 79 ans, le 22 août

■ Maurice DUVAL, 89 ans, le 28 août

■ Bernard FOLLIN, 70 ans, le 29 août

■ Lucile SEYER, née SALMON, 62 ans, le 30 août

■ Maurice BOURGOIN, 87 ans, le 31 août